

**Audition d'expert PACA
dans le domaine de l'environnement**

Projet d'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne

Contexte

L'expansion forte et récente de la forêt méditerranéenne est la conséquence de la concentration, dès la fin du siècle dernier, des cultures dans les plaines, de l'abandon des coupes de taillis destinées au chauffage et du pâturage des friches ainsi que de l'accélération à partir des années 60 de l'exode rural qui a accompagné la mise en place de la politique agricole commune.

Cette expansion explique pour beaucoup la sensibilité de la forêt méditerranéenne au feu, la médiocrité de sa production globale et la faiblesse de sa filière bois. Elle impose des actions en termes d'aménagement du territoire qui ne peuvent être que coordonnées et pluridisciplinaires.

En France, ce sont les maires qui sont confrontés aux problèmes d'aménagement du territoire, or, comme beaucoup d'intervenants forestiers, ils ne disposent pas d'information de nature statistique, géographique et juridiques nécessaires à la cohérence de leurs projets en termes de protection de l'environnement, d'aménagement de leurs territoires et de développement économique. En outre, la concertation entre les nombreux acteurs de la forêt méditerranéenne est telle qu'elle n'aboutit ni à la définition d'orientations claires, ni à une évaluation des politiques déjà engagées.

La focalisation de l'opinion publique par les médias sur les incendies de forêt et les moyens très importants mis en œuvre dans la prévention et la lutte contre ceux-ci rend difficile toute approche désignant la forêt non plus comme une source de risques mais comme un atout économique, écologique et social. Or, une politique basée sur une telle approche pourrait, à terme, avoir une incidence positive et durable sur la fréquence et la gravité des incendies.

L'exploration de voies apportant des solutions durables apparaît d'autant plus nécessaire que certaines projections extrêmes laissent imaginer un doublement de la surface couverte par les forêts et accrus ligneux dans les décennies à venir.

Dans ce contexte, l'Union Régionale des Associations des Communes Forestières propose la création d'un Observatoire de la Forêt Méditerranéenne, destiné à favoriser la circulation de l'information, à animer la concertation et à orienter la politique forestière méditerranéenne au sens large.

Etude de faisabilité et conclusions

Les nombreuses enquêtes réalisées auprès des divers acteurs de la forêt méditerranéenne révèlent des attentes très diverses, selon les catégories auxquelles ils appartiennent.

Pour le moment, le profil imaginé pour l'observatoire de la forêt méditerranéenne est à contours variables. Dans un souci de souplesse et d'efficacité, il n'est pas prévu dans un premier temps de doter l'observatoire d'une structure juridique indépendante, mais de travailler dans le cadre de conventions de partenariats.

Les priorités sont à définir entre les premiers partenaires qui se rassembleront au sein de l'observatoire.

Néanmoins, les missions de l'observatoire pourraient se décliner comme suit :

- ***Faciliter l'accès à une information pertinente :***
Il s'agirait pour l'observatoire de répertorier où se trouve chaque type d'information et de pouvoir orienter toute demande sur le bon service. Cette attente est formulée par presque tous les intervenants rencontrés. Sont considérées comme utiles et sollicitées avec une certaine fréquence : des informations sur les sujets d'actualité, des informations de nature juridique, des informations liées à l'aménagement du territoire, des informations sur les crédits accessibles et sur les différentes politiques forestières locales et des informations sur les axes de recherche en cours.
- ***Faciliter les échanges et la concertation entre les acteurs de la forêt méditerranéenne :***
L'observatoire est pressenti pour faciliter les échanges entre les professionnels de la forêt, mais aussi pour permettre l'échange d'expériences : beaucoup d'intervenants se montrent intéressés par ce qui se passe dans d'autres régions que la leur ainsi qu'à l'étranger : l'observatoire pourrait se traduire concrètement par un forum permanent d'échange de savoir-faire pour lequel l'outil internet pourrait s'avérer particulièrement utile.
- ***Organiser la réflexion et la concertation :***
L'étude de faisabilité révèle une forte demande pour un outil de réflexion et de concertation autour des politiques nationales et locales ainsi que les thèmes de la recherche, dans un but de cohérence des actions menées.
- ***Assurer un suivi de l'état de la forêt méditerranéenne :***
Ce suivi doit s'entendre en termes d'occupation du territoire, d'écologie, de techniques sylvicoles, d'économie et d'impact des politiques menées.
- ***Faciliter le montage de projets :***
La connaissance par l'observatoire des politiques liées à la forêt tant au niveau européen qu'aux niveaux national et local lui permettrait certainement de s'impliquer dans un rôle de montage de projets. Il pourrait même dans certains cas servir de coordinateurs ou de porteur de projets, à charge pour lui de redistribuer vers chaque organisme concerné la partie lui incombant ainsi que les éventuels crédits s'y rapportant.

Pertinence du projet dans le cadre de la ZLE euro-méditerranéenne

Les problèmes relatifs à la forêt méditerranéenne sont communs aux pays méditerranéens ; il s'agit de la lutte contre les incendies, de la sécurité des habitations en cas d'incendies, de la gestion des chênes liège, du pastoralisme en forêt, de l'occupation de l'espace entre l'eucalyptus et les autres essences,

Mais ce projet est aussi lié à la zone de libre-échange par rapport à son aspect environnemental et par rapport à l'aspect économique de la forêt : on peut envisager des complémentarités dans la filière bois entre les régions méditerranéennes, en renforçant par exemple les filières en difficultés de nos régions en les délocalisant au sud. La zone de libre-échange peut donc avoir un enjeu en termes d'emplois et en termes d'opportunités ratées.

D'autre part, il n'y a à l'heure actuelle aucun outil d'échange transnational : l'observatoire permet l'échange d'expériences : par exemple, la Tunisie a une politique de gestion des forêts de chênes liège qui est susceptible d'intéresser d'autres régions méditerranéennes. L'Italie mène quant à elle un bon exemple de gestion de l'accueil en forêt. Enfin, la France est bien placée en matière de lutte contre les incendies.

Un autre aspect à envisager est celui du manque de préoccupation environnementale au Sud. Un des rôles de l'observatoire pourrait être la sensibilisation aux problèmes et enjeux environnementaux de la forêt.

Enfin, au niveau du type de structure, on pourrait envisager une structure centrale en PACA avec un réseau de sous-structures dans différentes régions, chacune spécialisée dans un domaine, reliées entre elles avec des outils de travail et d'échange permanent.

Contact :

Union Régionale des Associations des Communes Forestières PACA
27 Place Jules Guesde
83680 La Garde Freinet
tel/fax : 04 94 43 63 36